

DÉCLARATION FRANCO-CANADIENNE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

La France et le Canada affirment que l'intelligence artificielle constitue une révolution dont la portée se fait chaque jour davantage sentir. Elle influencera dans un futur proche l'ensemble des activités humaines, ouvrant des perspectives inédites en matière de bénéfices économiques et sociaux. Les innovations dans les technologies de l'intelligence artificielle vont créer de nouvelles sources de croissance économique qui pourront rendre nos économies plus compétitives, inclusives et durables, créer des emplois et façonner un meilleur avenir pour tous nos citoyens.

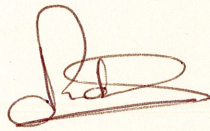
Rappelant la déclaration des ministres de l'Innovation du G7 adoptée à Montréal le 28 mars 2018, la France et le Canada souhaitent promouvoir une vision de l'intelligence artificielle centrée sur l'humain et axée sur le respect des droits de l'Homme, l'inclusion, la diversité, l'innovation et la croissance économique. La généralisation de ces nouvelles technologies va en effet modifier profondément la vie quotidienne et l'évolution des sociétés, suscitant à la fois des opportunités et des défis à relever.

Dans ce cadre, la France et le Canada soulignent la nécessité de disposer de capacités d'anticipation et de coordination pour favoriser la confiance et le développement de l'intelligence artificielle. A cette fin, ils appellent à la création d'un groupe international d'étude, capable de devenir la référence mondiale afin de comprendre et partager les résultats de la recherche sur les enjeux et les meilleures pratiques liés à l'intelligence artificielle. Cette initiative visera à créer une expertise internationalement reconnue, et à mettre en commun des capacités pluridisciplinaires d'analyse, d'anticipation et de coordination dans le champ de l'intelligence artificielle, selon une approche inclusive et multipartite.

Ce groupe, réunissant des experts gouvernementaux et associant des experts du monde scientifique, de l'industrie et de la société civile de réputation internationale, devra être en mesure d'analyser, de façon indépendante, les informations d'ordre scientifique, technique et socio-économique nécessaires pour mieux comprendre les développements des techniques de l'intelligence artificielle et cerner les conséquences de leur utilisation. Animé par une structure pérenne adaptée, ce groupe posera les bases d'une expertise et d'une collégialité mondiale de l'intelligence artificielle permettant à la fois une prise en compte précoce des répercussions pour les citoyens et d'accélérer l'émergence de capacité à aborder des opportunités d'intérêt commun pour nos concitoyens.

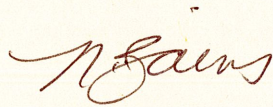
La France et le Canada vont constituer un comité de travail qui pourra englober d'autres parties intéressées afin de proposer des recommandations sur la portée, la gouvernance et la mise en œuvre de ce groupe international d'étude. Le comité de travail présentera un rapport d'ici la fin de l'année sur la mise en œuvre de ce groupe et dont les résultats seront partagés dans le cadre du G7.

POUR LE GOUVERNEMENT
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Madame Frédérique VIDAL,
Ministre de l'Enseignement
supérieur et de la recherche,
et de l'innovation

POUR LE GOUVERNEMENT
DU CANADA



d'honorable Hardeep Singh Bains
Ministre de l'Innovation, des
Sciences et du Développement
économique.